

La Faculté de médecine vétérinaire*

Architectes :

Jean-Claude Cornesse
Jean Englebert
André Hadjidimoff
Etienne Maréchal
1982-1994

"Voyez grand,
voyez très grand"

Le 22 avril 1969, était publié l'arrêté royal consacrant le rattachement de la Faculté de médecine vétérinaire de Cureghem (Bruxelles) à l'Université de Liège. Quelques jours plus tard, le 13 juin 1969, le Recteur Dubuisson rendait visite à sa sixième Faculté et lui demandait de désigner une Commission des bâtiments. Les consignes étaient *"travailler vite et bien et voyez grand, voyez très grand"*.

Anticiper sur le devenir

La Commission des bâtiments fut constituée au cours du Conseil de Faculté du 28 octobre 1969 et placée sous la responsabilité du Professeur Jean-Marie Bienfait. Elle était assistée par le service de la programmation universitaire et un bureau hollandais spécialisé dans la programmation des universités: Bureau voor het samenstellen van bouwprogramma's (BSB). Elle s'efforça d'anticiper au mieux sur le devenir de la Faculté en termes d'évolution du nombre d'étudiants et de besoins en personnel.

Réuni en séance le 12 décembre 1973, le Conseil d'administration de l'Université chargeait le Centre de Recherches en Architecture et Urbanisme (CRAU) de procéder aux études. Le CRAU a rempli ici une mission complète - architecture et ingénierie - allant jusqu'au dessin des équipements les plus

divers et les plus complexes liés à la Faculté de médecine vétérinaire : équipements des hospitalisations, salles d'opérations, centre de médecine sportive équine...

Choisir le site

Le choix du site fut déterminé par l'importance des superficies au sol imposées par les exigences d'accessibilité des locaux (circulation horizontale des grands animaux) et par la volonté des architectes et urbanistes de limiter la hauteur des bâtiments à celle de la cime des arbres présents sur le site. Après de longues recherches, le choix s'est porté sur un promontoire qui commence en face de l'Institut de botanique, à la droite de la route du domaine qui descend d'ouest en est vers la vallée de l'Ourthe.

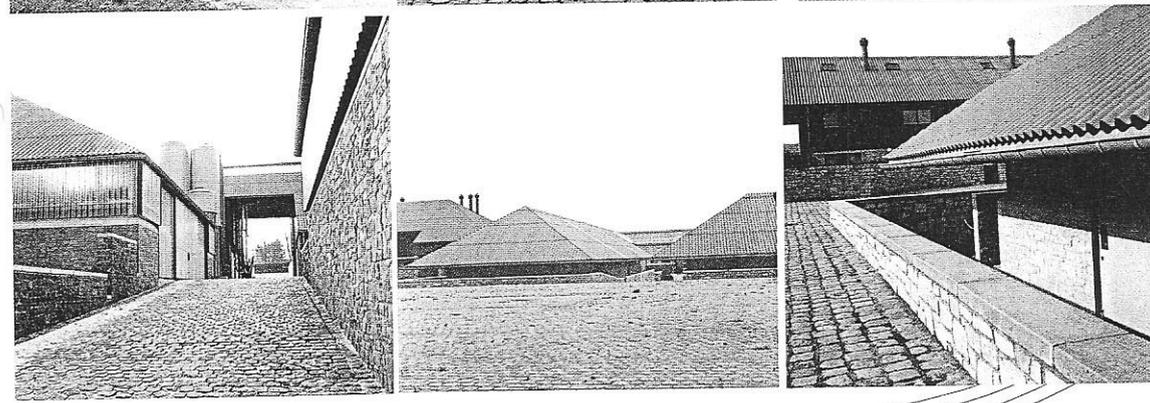
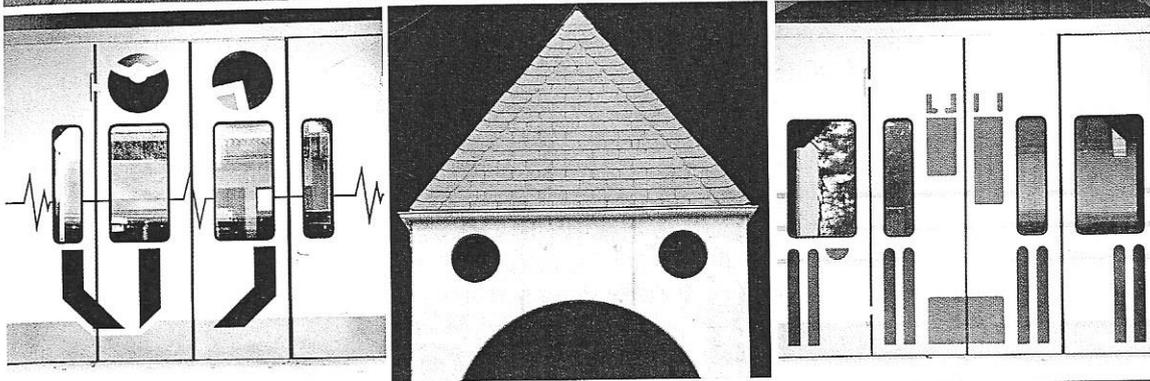
Le site est traversé par une conduite dite Béthane-Seraing dans laquelle des canalisations venant de Verviers amènent l'eau à l'agglomération liégeoise. Cette conduite constitue une servitude de *"non aedificandi"* le long de laquelle la route intérieure de la Faculté a été construite à partir d'un nœud routier implanté à hauteur de l'Institut de botanique. Elle conduit vers la Station expérimentale située sur le versant est, à proximité de l'ancienne ferme du Sart Tilman. Une solution a également dû être trouvée pour construire la clinique des petits animaux sur cette conduite tout en préservant l'accès des services

d'entretien et en permettant la liaison directe nécessaire de la clinique vers le service de radiologie. Bref, comme le disait Claude Strebelle... *"un site qui a du caractère"*.

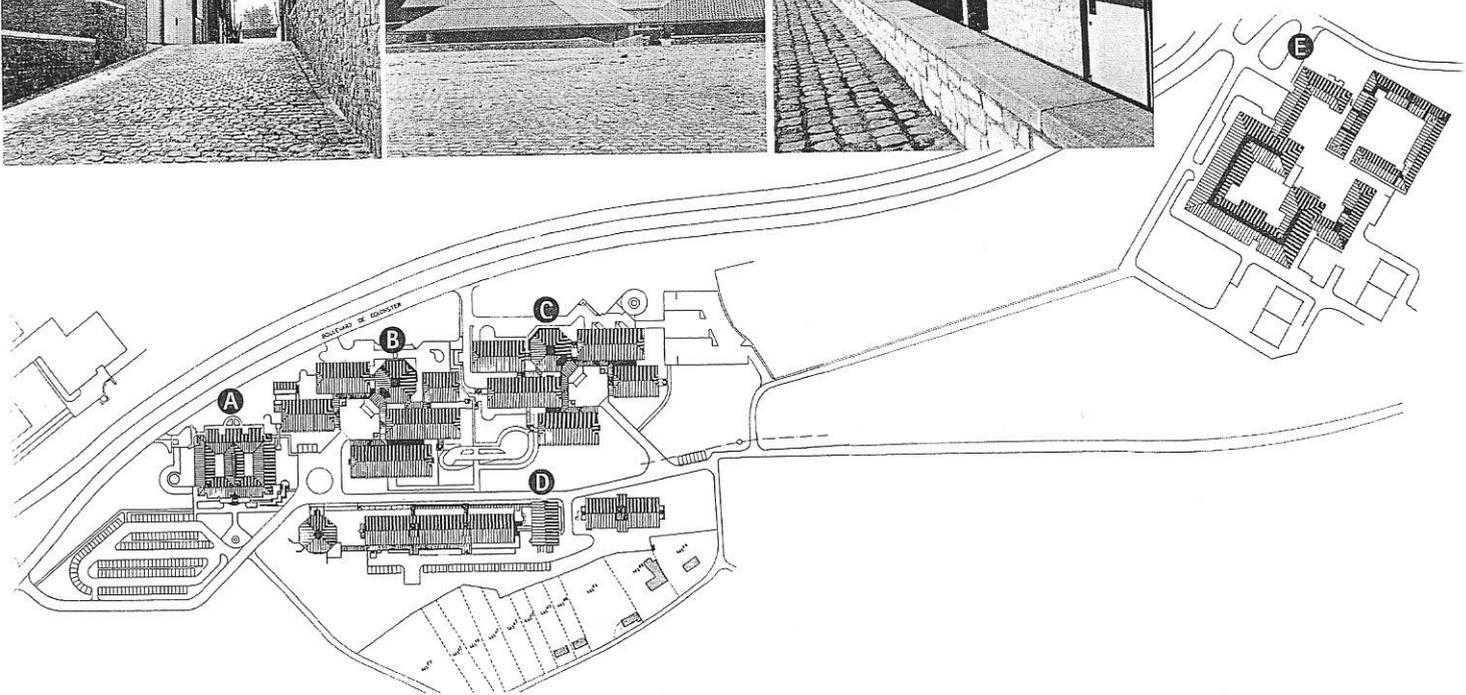
Penser l'ensemble

Afin d'écartier au maximum les cliniques des habitations existant à proximité du site, on a choisi de les implanter, ainsi que les locaux d'hospitalisation des animaux, sur le versant nord et de réserver le versant sud, proche des habitations, aux services non cliniques, essentiellement constitués de laboratoires et de salles de travaux pratiques. La station expérimentale a été implantée le long du versant est. En raison de la déclivité du terrain et de son étroitesse, les architectes ont proposé de grouper les cliniques deux par deux autour d'une cour centrale donnant accès à un amphithéâtre.

Dans le but de faciliter l'accès au public, les constructions du versant nord contiennent d'abord la clinique des petits animaux. L'ensemble suivant, comportant la chirurgie et la radiologie, est orienté de façon telle que le service de radiologie soit accessible par l'ouest pour les petits animaux et par l'est pour les grands animaux. Plus loin, le complexe de médecine des grands animaux et des porcs est regroupé autour d'une cour tandis que la clinique aviaire profite de la déclivité du terrain pour s'installer



- A** Clinique Petits animaux
- B** Radiologie/Chirurgie
- C** Grands Animaux/Porcs/
Clinique aviaire
- D** Laboratoires de Recherche
Anatomie/Autopsie
- E** Ferme expérimentale



sous les écuries. La clinique gynécologique et le service d'andrologie trouvent également leur place dans ces entités alors que, au départ de la programmation et des premières esquisses, ces services devaient former, entre eux, une troisième entité centralisée, elle aussi, sur un amphithéâtre.

Profitant de la déclivité du sol, l'ensemble des bâtiments du versant nord est construit sur un vide technique dont la hauteur a été rehaussée de façon à pouvoir y aménager des parkings. Pour le versant sud, l'implantation a fait l'objet de nombreuses versions allant d'une construction monolithique à une construction pavillonnaire qui fut finalement retenue.

Les concepteurs du projet ont opté pour une construction standardisée des laboratoires de recherche qui ont été progressivement aménagés afin de répondre, cas par cas, aux besoins spécifiques de chaque service. L'anatomie et l'autopsie sont installées dans cet ensemble sud.

La Station expérimentale suit la déclivité du sol avec une cour haute entourée par les bâtiments destinés aux bovins, une cour basse entourée des porcheries, une cour moyenne située au niveau des logements et des bâtiments administratifs, de l'écurie et de la bergerie.

Toutes ces recherches d'implantation ont été particuliè-

rement laborieuses à cause de la déclivité et de l'étroitesse du site, de la servitude de la conduite Béthane-Seraing, du débordement du versant sud en dehors du domaine universitaire nécessitant l'expropriation de 2 ha 30 et surtout des innombrables changements imposés à la programmation au cours du temps.

Le premier avant-projet fut adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Université mais, comme l'écrit Jean-Marie Bienfait "... déjà s'amorçait un processus de compression qui allait progressivement démanteler le projet dès avant qu'il n'ait vu le jour". L'avant-projet constituait un ensemble cohérent et homogène qui intégrait la totalité des fonctions nécessaires pour la vie et le développement d'une faculté de médecine vétérinaire moderne, au niveau de l'enseignement et de la recherche, pour le présent et pour le futur.

En raison notamment de l'arrêté royal du 17 décembre 1974 fixant les normes physiques et financières à respecter pour les investissements universitaires de nature immobilière et dans le cadre général de la restructuration de l'Université, la surface brute du complexe, initialement programmée à 77.680 m², fut, d'abord, ramenée à 50.380 m² et, ensuite, à ± 35.000 m² par l'adjonction d'un dernier bâtiment en 1994.

Ces réductions de surfaces, imposées par les contraintes budgétaires ont, bien sûr, nécessité des réaménagements incessants du plan masse des bâtiments, au cours des études, mais ont surtout provoqués des effets pervers dans le développement de la Faculté qui sont fortement ressentis aujourd'hui.

L'ensemble du complexe fut inauguré le 4 novembre 1992. A l'occasion de cette inauguration, les experts ont pu dire de cette Faculté "... qu'elle comptait parmi les plus belles d'Europe, sinon du monde", d'une part, par son enseignement et, d'autre part, par son adéquation "forme-fonction" provenant, par ses configurations, volumétries et attributs de composition, de sa filiation avec la tradition agricole régionale... du "régionalisme critique".

Dans l'article rédigé en 1986, le Professeur Bienfait écrivait *"L'installation de la Faculté de médecine vétérinaire sur le campus de Sart Tilman, au sein de l'Université de Liège, doit se payer, même au prix d'un déchirement"*.

Aujourd'hui, la plaie est plus que jamais, toujours béante!

"Voyez grand, voyez très grand" avait proclamé le Recteur Dubuisson en 1969.

"Le temps est un grand maître, dit-on, le malheur est qu'il tue ses élèves". Hector Berlioz. ■

Jean-Claude CORNESSE

* Cet article se base sur les documents suivants:

- La Faculté de Médecine vétérinaire au Sart Tilman du Professeur Jean-Marie BIENFAIT dans *150 ans de Médecine vétérinaire à Cureghem*, 1986.
- Plaquettes consacrées à la Faculté de Médecine vétérinaire dans *Liège Université Automne 1991* et à l'occasion de l'inauguration de la F.M.V. en novembre 1992.